

Concours C.E.R.P.E. Épreuve Sciences et Technologie

La première demi-journée consacrée à l'harmonisation est apparue nécessaire pour l'ensemble des correcteurs.

La correction d'une copie en commun a donné lieu à une discussion générale et a mis en évidence la nécessité de correction de la deuxième étape de la composante majeure par des professeurs de SVT. Les écarts de notation relevés cette année dans cette phase préliminaire sont cependant moins importants que les années précédentes : 2 points au maximum.

Les triplettes de correcteurs sont composées d'un professeur d'école, d'un professeur de Sciences de la vie et de la Terre et d'un de Sciences Physiques ou de Technologie.

Remarques relatives à la correction :

Les correcteurs ont apprécié :

La correction commune de la copie témoin qui a permis de mieux appréhender le niveau d'exigence demandé.

La mise en commun intermédiaire en début de seconde journée.

Le travail de correction et les échanges entre enseignants aux champs de compétences différents (PE – S. Physiques – SVT – Technologie)

Remarques relatives au sujet de l'épreuve :

Le sujet comprenait très majoritairement des Sciences de la vie et de la terre, déséquilibre avec les Sciences Physiques (deux questions) et la Technologie (une question).

Remarques relatives au questionnaire :

La plupart des questions induisent des réponses rédigées. Les correcteurs ont pu constater que cela avait induit des éléments de réponse inutiles qui occultaient parfois l'essentiel.

1^{ère} partie /6 points :

Question 1 – 2 et 3.1: confusions entre air et eau notées à plusieurs reprises.

Question 3.2 : cette question relative à l'exploitation pédagogique est insuffisamment traitée et les propositions d'expériences sont souvent peu réalistes.

2^e partie / 8 points :

Première étape :

Question 1 : les candidats n'ont pas exploité l'ensemble des documents. Question longue à traiter.

Question 2 : peu d'argumentation au profit de conseils ou de généralités trop banales.

Question 3 : redondance avec la question 2

Deuxième étape :

Question 4 : le problème est rarement énoncé, les candidats se limitent à des références au programme.

La démarche d'investigation est traitée irrégulièrement, la situation initiale se résume souvent à de la lecture de documents.

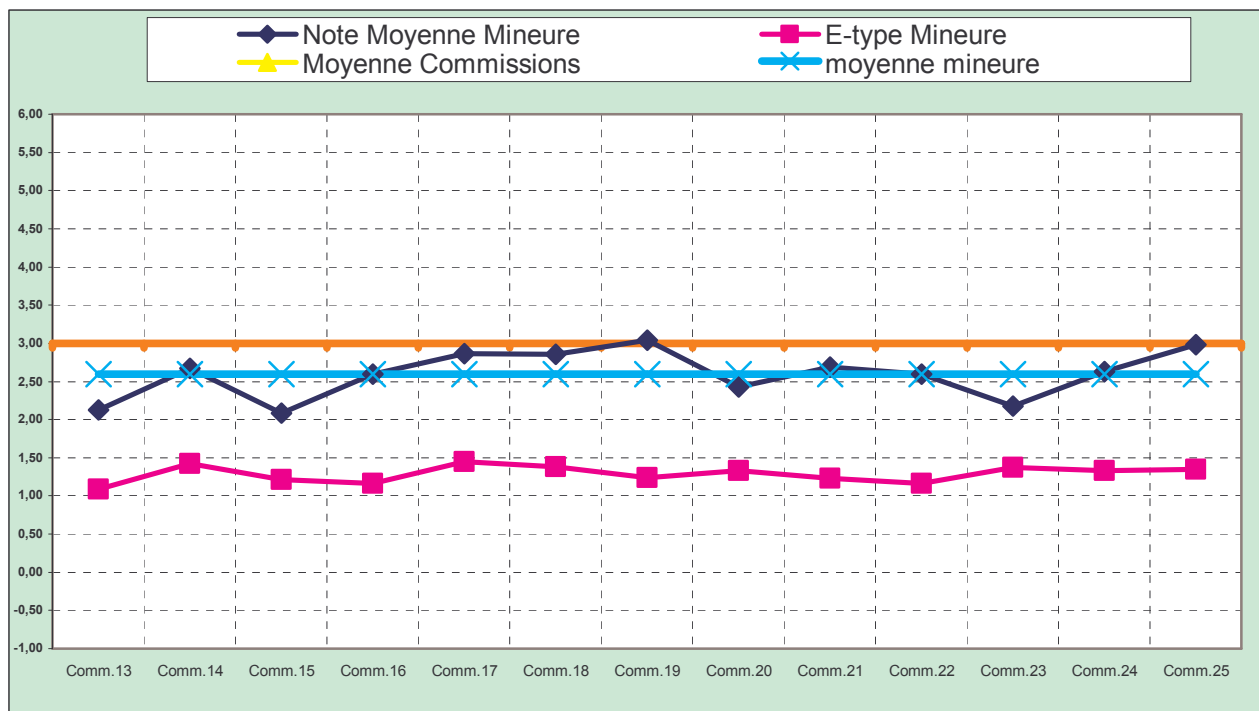
Question 5 : question traitée rapidement par un grand nombre de candidats.

Épreuve Sciences CERPE 2008

Comparaison des notes pour l'ensemble des copies.

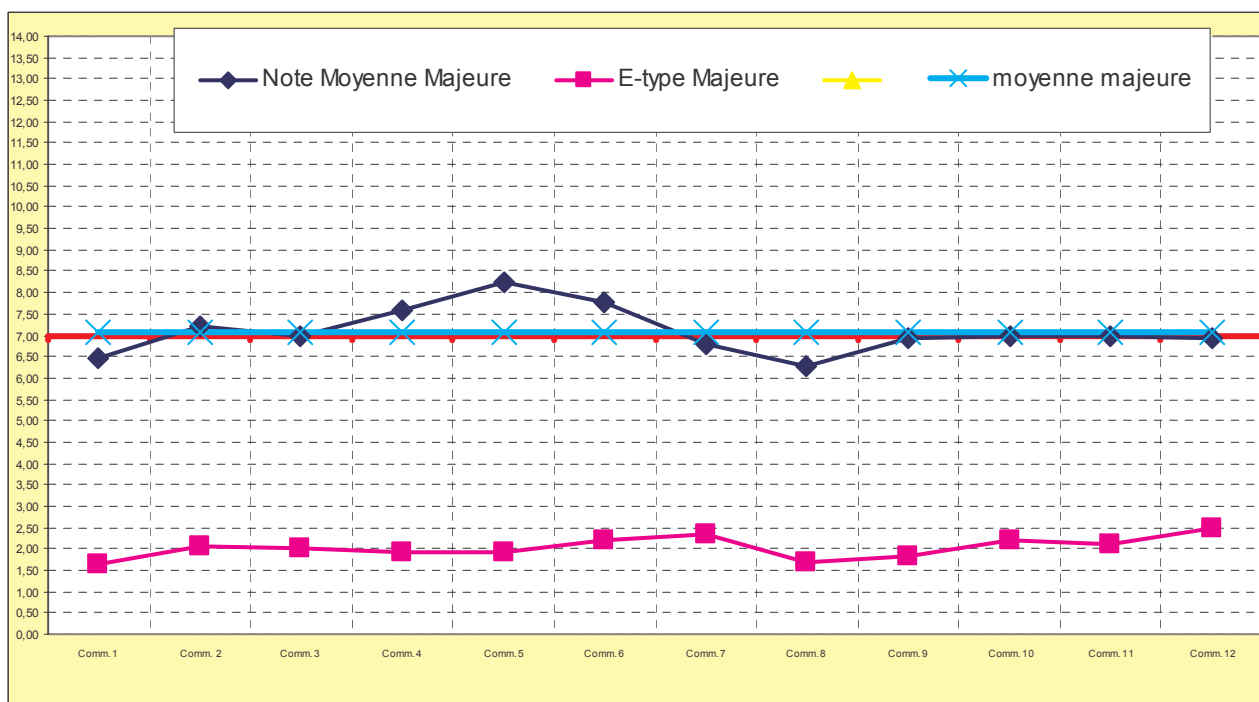
Nombre de copies : 556 copies « composante mineure » et 541 copies « composante majeure »

Composante Mineure : moyenne générale = 2,55



Comparaison des notes épreuve « composante mineure »

Composante Majeure : moyenne générale = 7,09



Comparaison des notes épreuve « composante majeure »